

CIRCULAIRE DE RENTRÉE - ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 COLLEGE NOTRE DAME DU ROCHER

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Vous trouverez dans les pages suivantes les éléments nécessaires pour l'organisation de la rentrée de septembre 2023.

Vous avez fait le choix de nous confier votre(vos) enfant(s) pour l'année scolaire 2023/2024, nous vous remercions très sincèrement de la confiance que vous nous accordez.

En confirmant l'inscription au Collège Notre Dame du Rocher, vous vous engagez à être partie prenante de l'accompagnement de votre(vos) enfant(s) au quotidien avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Basé sur le respect mutuel des valeurs chrétiennes, des personnes, du règlement, du travail, du matériel, et des prérogatives de chacun, cet accompagnement doit permettre à tous de grandir, entre règles sécurisantes et libertés épanouissantes.

La relation école-famille est un axe fort et gage de réussite. Votre concours et notre collaboration sont indispensables pour l'épanouissement de votre(vos) enfant(s).

Voici maintenant le temps des vacances.

Nous souhaitons à tous, parents, enfants, professeurs et personnels un repos bienfaisant.

Nous restons à votre disposition pour toute question avant le 13 juillet 2023 et à partir du 24 août prochain.

*Très sincèrement,
Mr Grillot*

INFORMATIONS RENTRÉE 2023 – 2024

LA RENTRÉE EST FIXÉE AU LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Classes de 6^{ème}

08h30 : Accueil des élèves et de leurs parents sur la cour du collège par l'équipe éducative.

Un café offert par l'APEL sera proposé aux parents.

08h45 : Les élèves sont appelés par leur professeur principal et rejoignent leur classe. Une trousse, un cahier de brouillon et l'agenda sont à prévoir, rien de plus car ils repartiront du collège avec leurs manuels scolaires.

09h00 : Les parents sont conviés à une réunion de présentation et d'informations en présence de David SAVOY du club Alpin, qui interviendra pour présenter les journées d'intégration « plan montagne » qui auront lieu les 7 et 8 septembre. Votre présence est fortement souhaitée (cf. circulaire du plan montagne).

12h10 : Fin de journée. Les élèves peuvent déjeuner au self, le repas est offert ce jour. Nous vous remercions d'inscrire votre enfant sur Ecole Directe avant le jeudi 31 août 2023 à 12h.

Les élèves ne déjeunant pas au self seront libérés dès 12h10, les demi-pensionnaires à 13h30. L'après-midi est libre.

Classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} - Accueil des élèves

Pour les 3^{ème} : Ouverture du portail à 13h15 : Appel des élèves à **13h30**.

Pour les 4^{ème} : Ouverture du portail à 13h45 : Appel des élèves à **14h00**.

Pour les 5^{ème} : Ouverture du portail à 14h15 : Appel des élèves à **14h30**.

Les élèves seront accueillis par l'équipe éducative et seront appelés par leur professeur principal. Une trousse, un cahier de brouillon et l'agenda sont à prévoir, rien de plus car ils repartiront du collège avec leurs manuels scolaires.

16h30 : Fin de journée pour tous.

DÉBUT DES COURS POUR TOUS LE MARDI 05 SEPTEMBRE 2023

(Selon l'emploi du temps figurant sur Ecole Directe)

Le self fonctionnera normalement dès le mardi 05 septembre, pensez à réserver le repas de votre enfant.

Réunions de rentrée : informations générales

- 6^{ème} : Mardi 19 septembre 2023 de 18h30 à 19h30
- 5^{ème} : Lundi 25 septembre 2023 de 18h30 à 19h30
- 4^{ème} : Mardi 26 septembre 2023 de 18h30 à 19h30
- 3^{ème} : Jeudi 28 septembre 2023 de 18h30 à 19h30 : Présence obligatoire. Présentation de l'année + orientations.

Fournitures scolaires

La liste des fournitures est disponible sur notre site. www.collegelerocher.fr

L'APEL de l'établissement maintient un dispositif d'achat de fournitures scolaires en ligne pour la rentrée : vous avez la possibilité d'acheter les fournitures en ligne sur le site www.rentreediscount.com (cf. coupon APEL avec code établissement).

Manuels scolaires

Le collège prête les manuels scolaires gratuitement aux élèves. Ils seront distribués le jour de la rentrée. Ils doivent être couverts et gardés en bon état. La couverture autocollante plastifiée est interdite. Privilégier les couvertures écoresponsables.

En cas de dégradation ou de perte, ils seront facturés en fin d'année scolaire.

Interlocuteurs

Responsable Vie Scolaire 6^{ème} - 5^{ème}

Responsable Vie Scolaire 4^{ème} - 3^{ème}

Secrétariat accueil

Secrétariat de Direction

Comptabilité

Emmanuelle DUILLON

Blandine HEBERT

Marie KLIPFEL

Anne-Céline de NANTES


Marynoëlle LABORET

Ecole Directe

La communication entre l'établissement, les élèves et les familles se fait par Ecole Directe et le carnet de correspondance en ligne. Pour les nouvelles familles, les codes d'accès vous ont été donnés pour finaliser l'inscription. Pour les familles dont les enfants étaient scolarisés en 2022-2023, votre code actuel reste inchangé. Au besoin vous pouvez demander une réinitialisation à Mme Klipfel.

En vous connectant sur Ecole Directe avec vos identifiants famille puis en cliquant sur la photo (ou le nom) de votre enfant :



Vous accédez au carnet de correspondance en cliquant sur  vous prendrez alors connaissance des informations transmises par l'établissement.



Vous accédez à la vie scolaire en cliquant sur  pour prendre connaissance des absences, retards et sanctions éventuelles.

Pendant la pause estivale, **Ecole Directe** sera fermé pour maintenance. Les documents concernant la rentrée sont disponibles sur notre site : www.collegelerocher.fr

Attention : A la réouverture d'Ecole Directe les classes affichées ne seront pas à jour, merci de ne pas en tenir compte.

Horaires

Le collège accueille les élèves dès 07h45 le matin et 13h15 l'après-midi.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 8h15 à 12h10 et de 13h30 à 17h25, heure maximale de fin de journée. Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi.

Les mercredi après-midi les élèves ont la possibilité de participer aux activités proposées par l'Association Sportive. (cf. Flyer AS)

Les retenues pourront avoir lieu le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 en salle d'étude sous la surveillance d'un personnel de vie scolaire.

Réservation des repas

Pour réserver ou décommander les repas (au plus tard le jour même avant **8h de manière impérative**) :

Connectez-vous sur Ecole Directe avec vos identifiants famille puis cliquer sur la photo (ou le nom) de votre enfant :



En cliquant sur vous accédez à la semaine « type » de votre enfant et pouvez effectuer ou modifier une réservation.

N'oubliez pas de valider.

Attention : les repas réservés et non consommés seront facturés 8€.

Absences – Retards - Sorties


La présence est obligatoire **tous les jours à l'ensemble des cours mentionnés dans l'emploi du temps.**

En nous confiant vos enfants, vous nous en confiez la responsabilité. Nous ne pouvons exercer sereinement cette responsabilité sans votre concours.

Absences – Retards


- Toute absence ou retard est obligatoirement signalée le plus tôt possible par téléphone ou en complétant le formulaire sur Ecole Directe (Espace famille > photo de l'enfant > vie scolaire > demande exceptionnelle).
- En cas de retard : Les élèves badgeront leur carte de scolarité dès leur arrivée au bureau de la Vie Scolaire. Elle sera remise à tous les nouveaux élèves à la rentrée.

Si vous avez signalé une absence ou un retard par téléphone, il est également nécessaire de le justifier en vous

connectant sur Ecole Directe (Espace famille > photo de l'enfant > Vie scolaire  > événements puis justifier les absences et / ou retards apparaissant en rouge).

Si votre enfant est absent sans justification de votre part, vous recevrez automatiquement un SMS, auquel nous vous demandons de donner suite le plus rapidement possible.

Sortie

Les élèves pourront être autorisés à s'absenter des études fixées en début ou fin de demi-journée selon l'autorisation remplie en ligne par les parents (espace famille > photo de l'enfant > Vie scolaire  > autorisations annuelles).

Si les absences non justifiées sont supérieures à 4 demi-journées par mois, un signalement pourra être adressé aux autorités compétentes de la DSDEN par le chef d'Établissement.

E.P.S.

L'Education Physique et Sportive est une discipline à part entière et donc obligatoire.

Le matériel de sport doit comprendre, un short ou un jogging + un tee-shirt, des chaussures de sport adaptées à la pratique sportive, une casquette en cas de soleil. Par souci d'hygiène, il est demandé aux élèves de se changer avant et après un cours d'EPS. Des vestiaires sont prévus à cet effet.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur sera distribué et relu avec les élèves le jour de la rentrée scolaire. Il sera signé de l'élève et de sa famille.

L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite au collège. Il doit être éteint dans l'enceinte de l'établissement et non pas en mode avion/vibreur/ silencieux.



Les élèves peuvent téléphoner à leurs parents, sans aucune restriction, depuis le bureau de la Vie Scolaire.

Parents délégués

Les parents volontaires pour assurer ce rôle se feront connaître en envoyant un message sur Ecole Directe avant le 19 septembre :

- Secrétariat d'accueil : Marie KLIPFEL
- et à l'APEL